Appel d’un paysan d’Agen pour empêcher la destruction de 600 hectares de terres agricoles

Joseph Bonotto et Jean-Christophe Robert

mardi 9 décembre 2014

Près d’Agen, la municipalité de Sainte-Colombe-en-Bruilhois veut créer une nouvelle zone d’activité économique en bordure de la Garonne. Un bétonnage insensé qui détruirait 600 hectares de terres agricoles. Un paysan, qui risque d’être exproprié, appelle à la création d’une ZAD sur son terrain le 13 décembre, pour résister à ce projet.

La municipalité de Sainte-Colombe-en-Bruilhois (à dix kilomètres d’Agen) a décidé de créer une nouvelle zone d’activité économique en bordure de la Garonne. Cette zone va s’étaler sur *280 hectares de terres agricoles* pour y implanter des entrepôts et des parkings.

Il faut également *y rajouter 300 hectares d’infrastructures* : ronds-points, rocades, échangeur d’autoroute, pont sur la Garonne, *gare **TGV**sur la future ligne Bordeaux-Toulouse. **Tout cela menace donc de détruire près de 600 hectares de terres alluviales de première catégorie* situées en bordure de la Garonne sur une nappe d’eau qui a une valeur inestimable pour l’agriculture locale.

Logique suicidaire

Ce carnage est totalement délirant! D’un côté, on construit des barrages surdimensionnés pour irriguer des zones naturellement adaptées à une agriculture pluviale. De l’autre, on bétonne des zones fertiles riches en eau et propices à l’irrigation. Cette logique de gaspillage foncier est tout simplement suicidaire dans un contexte de dérèglement climatique qui limite progressivement notre capacité de production alimentaire.

Cela provoque par ailleurs toujours plus d’inondations meurtrières par imperméabilisation de nos sols <http://www.reporterre.net/spip.php?article5287> en limitant le renouvellement de nos nappes phréatiques au passage.

Dialogue de sourds

Tous ces grands projets inutiles pèsent également très lourd sur nos finances publiques de plus en plus précaires. Pour couronner le tout, ces grands aménagements, ces pôles d’activités, ces zones commerciales ne créent pas d’emplois nouveaux mais ne font que déplacer ces derniers en aggravant ainsi le trafic routier. Pire, ils provoquent même des disparitions nettes d’emplois dans certains secteurs d’activités (le commerce de détail notamment).

Concernant le développement économiques du pays d’Agen, d’autres solutions existent. Aucune des 29 zones d’activité du département ne sont actuellement saturées. De nombreux espaces vides et de nombreux locaux inutilisés sont ainsi disponibles à proximité.

C’est notamment le cas à l’Agropole-Estillac située à quelques kilomètres de Sainte-Colombe-en-Bruilhois. Ces solutions ont été proposées aux élus de l’Agglomération Agenaise mais ces derniers ne veulent rien entendre face aux enjeux politiques locaux qu’ils poursuivent.

Pour lutter contre cette aberration et contre les expropriations qui s’annoncent à Sainte-Colombe-en-Bruilhois, les habitants et les agriculteurs de la vallée se sont regroupés pour créer l’association TGV BA (Très Grande Vigilance du

Bruilhois et de l’Agenais). Toutes les démarches et les recours qu’ils ont lancés jusque là n’ont servi à rien vu le dialogue de sourds qui règne avec les élus locaux.

*13 décembre : création d’une ZAD**

Joseph Bonotto et son fils, qui cultivent une dizaine d’hectare de la commune depuis près de trente ans, risquent d’être expropriés de leurs terres à tout moment. Avec l’association TGV BA et l’association Filière Paysanne <http://filiere-paysanne.blogspot.fr/>, ils proposent de créer une nouvelle ZAD au milieu de leurs champs afin de les occuper et de les cultiver de façon collective, légale et pacifique. Leur but commun est de montrer la volonté partagée de préserver cette vallée fertile.

Un premier rassemblement pour organiser la création de cette ZAD aura lieu sur place le samedi 13 décembre. L’accueil aura lieu le matin (à partir de 10h) et l’échange commencera vers midi autour d’un casse-croute partagé. Toutes les personnes qui sont intéressées par cette première rencontre sont les bienvenues (hébergement possible dans la grange de la ferme vendredi et samedi soir / prévoir le duvet).

/* ZAD :/ «zone d’aménagement différé» /pour les urbanistes ou/ «zone à défendre» /pour le mouvement populaire de préservation des espaces naturels et agricoles./

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre :

. Joseph Bonotto de l’association /«Très Grande Vigilance du Bruilhois et de l’Agenais»/ : joseph.bonotto@orange.fr

. Jean-Christophe Robert de l’association /«Filière Paysanne»/ <http://filiere-paysanne.blogspot.fr/> : filiere.paysanne@gmail.com